

parcours Aménagement et collectivités territoriales

Master mention Urbanisme et aménagement

Présentation

Objectifs

Les étudiants issus du Master ACT sont amenés à travailler dans les collectivités territoriales ou à leur côté (Régions, EPCI, bureaux d'étude, agences d'urbanisme, services de l'État...).

C'est un master généraliste qui couvre les différentes problématiques d'aménagement du territoire (habitat, mobilités, énergie, tourisme, paysages, développement rural, etc.).

Compétences visées

Le Master ACT vise à faire acquérir aux étudiants des connaissances et compétences dans les domaines suivants :

- **Stratégies et développement territorial** : diagnostic des territoires, analyse des dynamiques territoriales, stratégies territoriales, évaluation et prospective, développement économique, transport, habitat, développement rural, tourisme, culture, transition énergétique, etc ;
- **Planification territoriale** : élaboration de documents de planification territoriale (SCOT, PLUi, PCAET, PLH, PDU, SRADETT...), évaluation et prospective, etc ;
- **Connaissance des collectivités** et de leur contexte juridique : droit des collectivités, sociologie politique, finances locales, etc.

Le master ACT forme également aux méthodes d'analyse des dynamiques territoriales :

- Méthodes d'analyse territoriale : SIG, statistiques, techniques d'enquêtes (observation de terrain, questionnaires, entretiens)
- Savoirs professionnels : management de projet, évaluation des politiques publiques, réponse à appel d'offre, préparation au concours, conduite et financement de projets, marchés publics, etc.

Organisation de la formation

A vocation professionnalisante, la formation proposée dans le master ACT favorise les liens avec le milieu professionnel de l'aménagement du territoire, et propose :

- Un coencadrement du master par un.e professionnel.le associé.e qui, parallèlement à ses enseignements dans le master, exerce une activité professionnelle extérieure dans le domaine de l'aménagement, ce qui favorise la liaison avec le monde professionnel ;
- Des cours assurés par des professionnels issus de différents types de structures (collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'étude) ;
- Des conférences professionnelles et visites de terrain, animées par des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- Une Journée des anciens étudiants pour échanger avec les anciens étudiants du master ACT sur leur expérience professionnelle ;
- Des ateliers de mise en situation professionnelle, proposés aux étudiants en Master 1 et en Master 2. En Master 2, la promotion des étudiants est répartie en plusieurs groupes de 4-5 étudiants qui travaillent pendant toute l'année sur une commande réelle émanant d'une structure extérieure (collectivité territoriale, services de l'Etat, bureau d'étude, agence d'urbanisme)
- La formation se conclut par un stage obligatoire de 4 à 6 mois, entre mai et octobre à l'issue du Master 2.

Equipe Pédagogique :

Afin de permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs dans les différents champs disciplinaires et les méthodes variées nécessaires pour tout professionnel de l'aménagement du territoire, l'équipe pédagogique est composée :

- d'enseignants issus de quatre structures de recherche rennaises : le laboratoire ESO-Espaces et sociétés (géographie, aménagement, sociologie), le laboratoire LiRIS (économie, sociologie, droit, gestion), le laboratoire ARENES (sciences politiques), et le laboratoire TEMPORA (histoire).
- de professionnels travaillant dans différents types de structures (collectivités territoriales, services de l'Etat, bureaux d'étude)

Admission

Conditions d'admission

Le master ACT accueille 20 étudiants en master 1 et 20 étudiants en master 2.

Le master ACT est ouvert de façon privilégiée aux titulaires d'une licence de Géographie-Aménagement, de Droit public, de Science Politique, d'AES (parcours Administration générale des territoires) ou d'Economie territoriale, d'un BUT Carrières sociales (parcours Villes et territoires durables), d'une Licence professionnelle Aménagement et urbanisme en faisant acte de candidature, dans la limite des capacités d'accueil.

Les étudiants diplômés d'autres licences (Histoire, Environnement, Sciences de la vie et de la terre, Sociologie, Economie, Agronomie, Architecte, IEP) peuvent également se porter candidat.

Candidatures en Master 1 :

La procédure de sélection des candidats pour l'admission se déroule par une sélection sur dossier. Les critères d'évaluation des candidatures sont la qualité du cursus académique, la motivation du candidat et l'adéquation du projet professionnel avec la formation proposée par le master ACT.

Candidatures en Master 2 :

Pour les étudiants ayant validé leur 1ère année de master ACT (obtention d'une moyenne générale supérieure à 10 pour chacun des semestres), l'accès est de droit pour la 2e année.

Il est cependant possible de candidater directement au Master 2 pour des candidats n'ayant pas suivi le Master 1 ACT. Il faut pour cela faire acte de candidature via la plateforme eCandidat de l'Université Rennes 2#

Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (# <https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus :# <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Public cible

La formation s'adresse à des étudiants diplômés d'un niveau minimum Bac +3 pour l'entrée en 1^{ère} année (M1) et Bac +4 pour l'entrée en 2^{ème} année (M2) issus de formations initiales diversifiées : géographie, aménagement, administration

économique et sociale (parcours AGT), sociologie, économie et gestion, droit et science politique, architecture, histoire, métiers de l'administration territoriale, métiers de l'aménagement et du paysage, ingénieurs et diplômés des Instituts d'Études Politiques.

Et après ?

Poursuite d'études

Mastères spécialisés, Doctorat *notamment au sein du laboratoire # ESO - Espaces et sociétés

Débouchés professionnels

Les anciens étudiants du master occupent des emplois dans des structures variées :

- Collectivités territoriales (EPCI notamment) : études urbaines, documents de planification (SCoT, PLU), urbanisme réglementaire, chargés de mission revitalisation urbaine, chargés de mission transition énergétique, chargés de mission mobilités durables, etc ;
- Bureaux d'études : chargé de mission, études, assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil ;
- Agences d'urbanisme : chargé d'études territoriales.

Pour plus d'information voir# # l'enquête d'insertion réalisée auprès des diplômés 2020. Cette enquête montre un excellent taux d'insertion professionnelle dans la première année suivant l'obtention du diplôme, essentiellement sur des postes de cadre supérieur dans le secteur public (catégorie A).

Les + de la formation ?

Vie étudiante

Les étudiants de la formation ACT ont une association : visites de terrain, soirées débats, journées des anciens, préparation des soutenances...

International

Un voyage d'étude en Europe est organisé chaque année pour les étudiants en 2^{ème} année. Dernières destinations : Athènes, Vienne, Copenhague, Sarajevo, Istanbul, Stockholm . Les étudiants souhaitant faire un semestre ou une année à l'étranger bénéficient des nombreux partenariats de l'université Rennes 2.

Stage

> **Stage:** Obligatoire (4 à 6 mois en master 2)

En 1^{ère} année : un stage conseillé de 4 mois maximum (peut se dérouler à l'étranger). Objectif : activité professionnelle ou bénévole auprès d'une collectivité territoriale, d'un bureau d'étude, d'une entreprise ou d'une association orientée vers les questions d'aménagement.

En 2^{ème} année : un stage obligatoire de 4 à 6 mois (peut se dérouler à l'étranger)

Exemples de mission confiées aux stagiaires : analyse des possibilités d'optimisation foncière dans le cadre de la réduction de l'artificialisation des sols, mise en oeuvre de stratégies de transition énergétique, accompagnement de programmes de revitalisation urbaines, diagnostic et prospective sur les mobilités en zone rurale, évaluation d'un SCoT, mise en place d'un référentiel foncier pour les zones d'activités, mise en place d'une politique d'ingénierie territoriale pour un département, animation de la concertation autour de projets éoliens, accompagnement d'une politique de développement par la culture, évaluation des impacts du tourisme sur les commerces...

Alternance

> **Type de contrat:** Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

En 2^e année de master ACT, il est possible de suivre la formation en alternance dans le cadre de contrats de professionnalisation ou de contrats d'apprentissage. Le rythme de l'alternance est hebdomadaire avec 2,5 jours en cours à l'université et 2,5 jours en entreprise par semaine, suivi d'une période longue en entreprise (6 mois) en fin de formation. Le nombre d'étudiants en alternance en Master 2 ACT est limité à 5, la recherche d'un contrat de professionnalisation étant à l'initiative des candidats.

Le master ACT est également ouvert aux candidats en reprise d'étude ou en formation continue. Le programme de formation est alors établi en fonction des besoins des candidats, sur la base de l'évaluation de leur dossier et de leurs acquis professionnels.

Pour tout renseignement administratif sur l'alternance, la reprise d'études ou la formation continue, contacter le # Service Formation Continue et Alternance (SFCA) de l'Université Rennes 2.

EN RÉSUMÉ

Crédits ECTS : 120 crédits

Durée : 2 ans

Modalité d'enseignement

- * Formation initiale
- * Formation continue
- * Formation en alternance

Nature de la formation : Diplôme national de l'Ens Sup.

Langue(s) d'enseignement : Français

Stage : Obligatoire (4 à 6 mois en master 2)

Programme

Programme

Master 1

Semestre 7

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme	UEMA				6 crédits
Droit urbanisme	ENMA				4 crédits
Politiques habitat	ENMA				2 crédits
UES1 - Contextes et outils des stratégies territoriales	UEMA				9 crédits
Droit de l'intercommunalité	ENMA				2 crédits
Finances locales	ENMA				2 crédits
Approche quantitative des dynamiques territoriales	ENMA				2 crédits
Rencontre des collectivités territoriales	ENMA				1 crédits
Outils de planification territoriale	ENMA				2 crédits
UMI1 - Outils méthodologique pour l'aménagement	UMI				6 crédits
SIG pour l'aménagement et l'environnement	ENMN				2 crédits
Techniques d'enquête : questionnaire	ENMN				2 crédits
Techniques d'enquête: observation et entretien	ENMN				2 crédits
UMI2 - Enjeux, outils et politiques d'aménagement 1	UMI				6 crédits
Cours à choix 1	CHOI				2 crédits
Espaces publics	ENMN				1,5 crédits
Metropolisation et marketing territorial	ENMN				1,5 crédits
Mobilités durables	ENMN				1,5 crédits
Paysage : de l'objet à ses représentations	ENMN				1,5 crédits
Cours à choix 2	CHOI				2 crédits
Espaces ruraux et politiques de développement	ENMN				1,5 crédits
Données et villes intelligentes	ENMN				1,5 crédits
Numérique et évolutions des modes de vie	ENMN				1,5 crédits
Mobilités résidentielles et quotidiennes	ENMN				1,5 crédits
Cours à choix 3	CHOI				2 crédits
Patrimoine et aménagement	ENMN				1,5 crédits
Géographie de l'environnement : démarches et éthique	ENMN				1,5 crédits
Tourisme et territoires	ENMN				1,5 crédits
BIM, CIM et transformation des pratiques de projet	ENMN				1,5 crédits
UEL7 - Langues	UEL				3 crédits
Enseignements facultatifs	UENF				
Validation de l'engagement étudiant	VEE				

Semestre 8

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UEF1 - Savoirs fondamentaux en urbanisme 2	UEMA				2 crédits
Histoire de la ville et des théories de l'urbanisme	ENMA				2 crédits
UES1 - Projets et acteurs de l'aménagement	ENMA				13 crédits
Politiques habitat	ENMA				1 crédits
Atelier Aménagement et collectivités territoriales	ENMA				4 crédits
Conception de projets de territoire	ENMA				2 crédits
Stratégies territoriales face aux enjeux environnementaux	ENF				3 crédits
Sociologie des élus locaux	ENMA				3 crédits
UMI1 - Outils méthodologique pour l'aménagement	UMI				6 crédits
Atelier territorial	ENMN				4 crédits
Communication et design graphique	ENMN				2 crédits
UMI2 - Enjeux, outils et politiques de l'aménagement 2	UMI				6 crédits
Cours à choix 1	CHOI				2 crédits
Morphologie et design urbain	ENMN				2 crédits
La fabrique de la ville en 4D	ENMN				2 crédits
L'individu dans la ville: perception, représentation	ENMN				2 crédits
Hydrosystemes: processus, gestion et qualité des milieux	ENMN				2 crédits
Cours à choix 2	CHOI				2 crédits
Santé et territoires	ENMN				2 crédits
Nature ville	ENMN				2 crédits
Acquisition et gestion foncière	ENMN				2 crédits
Stratégies urbaines dans les Suds	ENMN				2 crédits
Cours à choix 3	CHOI				2 crédits
Risques , vulnérabilité et territoires	ENMN				2 crédits
Urbanistes contemporaines	ENMN				2 crédits
Approches sensibles : ambiances, usages et projets	ENMN				2 crédits
Services, proximité et développement local	ENMN				2 crédits
UEL8 - Langues	UEL				
Enseignements facultatifs	UENF				
Validation de l'engagement étudiant	VEE				

Master 2

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UES1 - Enjeux du développement territorial	UESP				9 crédits
Politiques de transition énergétique	ENMA				2 crédits
Aménagement des milieux ruraux	UESP				3 crédits
Paysages et projets de territoire	ENMA				2 crédits
Urbanisme temporaire	UESP				2 crédits
UES2 - Acteurs et controverses du projet territorial 1	UESP				5 crédits
Actualités et controverses de l'aménagement	ENSC				
Sorties terrain	ENSC				

Conférences professionnelles	ENSC	
UES3 - Savoir-faire professionnels 1	UESP	5 crédits
Insertion professionnelle	ENSC	
Evaluation des politiques publiques	UESP	
Commande territoriale et cahier des charges	ENSC	
Management du projet territorial	ENSC	
UES4 - Atelier professionnel	UESP	6 crédits
UMI1 - Approches internationales, stratégies et projets 1	UMI	5 crédits
Gouvernance territoriale et politiques d'aménagement	ENMN	2,5 crédits
Approches critiques des enjeux urbains	ENMN	2,5 crédits
Gestion de projet urbain	ENMN	2,5 crédits
Questions urbaines dans les villes des suds	ENMN	2,5 crédits
Enseignements facultatifs	UENF	
Validation de l'engagement étudiant	VEE	

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UES1 - Approches juridiques et administratives	UESP				4 crédits
Droit environnement	ENMA				
Marchés publics	ENMA				
Préparation à la note de synthèse	ENMA				
UES2 - Acteurs et controverses du projet territorial 2	UESP				5 crédits
Etudes de terrain	UEMA				3 crédits
Conférences professionnelles	ENMA				
Visites de terrain	ENMA				
Voyage d'étude	ENMA				
Séminaire "Recherches sur les enjeux urbains contemporains"	UEMA				2 crédits
UES3 - Savoir-faire professionnels 2	UESP				8 crédits
Insertion professionnelle	ENMA				
Animation et concertation	ENMA				
Atelier professionnel	ENMA				
UES4 - Stage et mémoire	UESP				12 crédits
Stage et mémoire	ENMA				
Methodologie mémoire	ENMA				
UMI1 - Approches internationales, stratégies et projets 2	UMI				1 crédits
Workshop IAUR	ENMN				